

Lyon, le 16 décembre 2020,

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Le 16 décembre 2020, les élus et membres associés de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat (CMA) du Rhône tiennent leur Assemblée Générale (AG) à Lyon. La dernière avant la régionalisation au 1^{er} janvier 2021.

ANNÉE COVID-19, LE RÔLE DES CMA ET DE L'ETAT POUR AIDER LES ARTISANS

Cette année n'aura pas été comme les autres. La Covid-19, arrivée début 2020 a mené à un premier confinement, puis à un deuxième confinement en octobre 2020. L'Etat a accentué ses aides, et porter le fonds de solidarité à 10 000 euros désormais.

La CMA a mis en place une campagne d'appels téléphoniques pour épauler les artisans contraints de fermer leurs portes par décision administrative. Un e-mailing hebdomadaire aux 42 000 artisans ainsi qu'une communication dans la presse ciblée sur les aides au numérique ont été réalisés. Une cellule de crise composée d'experts répond quotidiennement aux nombreuses sollicitations. Le soutien moral des artisans est également au cœur des priorités. La campagne d'appels téléphoniques, évoquée plus haut, en faisait partie ainsi que les cellules d'écoute et d'aide avec le dispositif APESA et des partenariats locaux comme « Second Souffle » et « 60 000 rebonds ». La CMA a signé des partenariats pour privilégier l'accès à des plateformes de vente en ligne sous forme de Click & Collect. Toutes ces actions ont permis 25 000 contacts directs artisans entre le premier et le second confinement.

« Si l'on veut voir le côté positif des choses, la crise aura mis l'économie de proximité au premier plan ; tout comme le rôle des chambres consulaires pour accompagner les entreprises. »

Alain AUDOUARD, Président de la CMA du Rhône

SIGNATURE D'UNE CONVENTION AVEC LA DRFIP



Une convention de partenariat entre la Direction Régionale des Finances Publiques (DRFIP) et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Rhône a été signée lors de l'Assemblée Générale du 16 décembre 2020.

Ce rapprochement entre les deux structures vise à assurer un soutien légal aux entreprises dans leurs démarches fiscales. L'objectif étant d'accompagner efficacement les dirigeants, faciliter leur développement et la gestion de leur activité le plus sereinement possible.

CONTACT PRESSE

Claire CHAUSSE - 04 72 43 51 94

c.chausse@cma-lyon.fr

www.cma-lyon.fr



L'APPRENTISSAGE, TRANSMISSION ET AVENIR

Cette année, l'apprentissage connaît de très bons chiffres malgré des obstacles au niveau administratif, avec un nouveau mode de dépôt des contrats d'apprentissage et une exigence accrue de certains opérateurs de compétences (OPCO) en matière de facturation.

Faciliter les démarches des entreprises pour qu'elles bénéficient des aides à l'apprentissage est un objectif à poursuivre en 2021.

LANCEMENT DE CMA COOPERATION : PARTAGE ET ENGAGEMENT A L'INTERNATIONAL

Cette fin d'année est marquée par le lancement de « CMA Cooperation », une nouvelle plateforme développée par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Rhône pour partager ses actions et son engagement à l'international, promouvoir l'échange de savoir-faire, l'entraide et la communication, entre acteurs de l'entrepreneuriat solidaire et de l'économie de proximité.



LES CHAMBRES DE METIERS ET DE L'ARTISANAT D'Auvergne-Rhône-Alpes NE FERONT PLUS QU'UNE !

Fruit de la fusion des 12 Chambres de Métiers et de l'Artisanat (CMA) départementales, et de la Chambre Régionale (CRMA) dès le 1er janvier 2021, la nouvelle CMA AURA sera, plus que jamais, aux côtés des artisans et au cœur des territoires.

Le nouveau découpage en dix conseils territoriaux permettra de maintenir un lien de proximité entre les artisans, les conseillers et les élus de la CMA AURA. Il sera composé des territoires suivants : Villefranche-Beaujolais, Ouest Rhodanien, Monts du Lyonnais, Ouest Lyonnais, Portes de Lyon, Métropole de Lyon 1, Métropole de Lyon 2, Métropole de Lyon 3, Métropole de Lyon 4, Métropole de Lyon 5.

Au sujet de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Rhône :

La CMA du Rhône propose aux jeunes, aux porteurs de projets, aux chefs d'entreprises artisanales une offre complète afin de les accompagner dans leur développement.

À travers ses divers dispositifs : la **Passerelle** (espace dédié à l'orientation et l'emploi), le **[Hub] de l'Artipreneur**, le **CMA Campus** (son centre de formation), son service relation client, l'**Espace Confluence** (centre de conférences), le **Pass CMA Liberté** (offre d'abonnement adaptée à l'évolution des besoins et des activités), la CMA guide les apprentis et les entreprises artisanales dans leurs démarches.

L'artisanat dans le Rhône représente, au 01/01/2020, près de 7 000 créations d'entreprises par an, 40 000 chefs d'entreprises artisanales, plus de 27 000 titulaires de la Qualité Artisan, 4 300 apprentis formés en 2019, plus de 200 maîtres artisans.

CONTACT PRESSE

Claire CHAUSSE - 04 72 43 51 94

c.chausse@cma-lyon.fr

www.cma-lyon.fr     